ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022 - 12 ET 19 JUIN 2022 6° CIRCONSCRIPTION DU MAINE ET LOIRE Avec le soutien de

JEAN LASSALLE

LA FRANCE AUTHENTIQUE









39 jours

DE GRÈVE DE LA FAIM POUR SAUVER DES EMPLOIS 6 000 Km

UNE MARCHE
POUR RENCONTRER LES CITOYENS

NOTRE PROJET

66

Chères électrices, chers électeurs de la 6° circonscription du Maine-et-Loire : des Mauges, du vignoble et d'Angers. Lors de ces élections législatives des 12 et 19 juin 2022, vous avez un choix à faire

- Vous pouvez reconduire une énième députée « macroniste » qui continuera pendant cinq ans ce qu'elle fait depuis 2017, c'est-à-dire se plier aux décisions brutales d'un gouvernement inféodé au libéralisme économique et aux normes de l'Union européenne
- Vous pouvez vous enfermer dans l'impasse proposée par « l'Union de la gauche » qui oscillera entre l'écologie punitive et le communautarisme
- Vous pouvez exprimer un mécontentement en choisissant un candidat du camp qui se dit « patriote »
 mais ce mécontentement sera stérile et ne débouchera que sur un accroissement des tensions dans
 notre pays.

Ou alors,

Le 12 juin, vous pouvez faire le choix d'élire un député et sa suppléante qui vivent et travaillent sur votre territoire, tous deux chef d'entreprise.

- Tous deux attachés à une ruralité et une écologie bienveillante tant pour les sols, les plantes, les animaux, les femmes et les hommes qui y vivent et y travaillent.
- Tous deux attachés aux traditions et aux pratiques qui font vivre notre territoire : agriculture, artisanat, petite industrie locale, commerces de proximité, des écoles vivantes dans nos villages, des services publics de proximités, des communes à taille humaine où l'on « reconnaît » son Maire.
- Tous deux attachés à nos associations locales : culturelles, sociales, environnementales et sportives.
- Tous deux attachés à nos amis chasseurs et pêcheurs qui, eux aussi, contribuent à la gestion, à la beauté et aux respects des traditions de nos campagnes.

Jean Lassalle nous a démontré qu'un député « authentique » pouvait à lui seul faire bien plus que des groupes parlementaires. En votant le 12 juin pour Bruno Ciofi et Marie Chimier, vous choisirez un député qui ne dira ni « oui » à tout, ni « non » à tout, mais votre représentant qui portera votre voix à l'Assemblée nationale. Il s'opposera de toutes ses forces dès que nécessaire et il soutiendra toutes les initiatives politiques de bon sens. Pour toutes ces raisons, vous choisirez Bruno Ciofi et Marie Chimier.